



BILAN D'ACTIVITE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU CIVRAISIEN EN POITOU

Années 2022/2023

Après une pause due principalement à la pandémie, le Conseil de Développement du Civraisien en Poitou a repris ses activités dès le 10 Janvier 2022 après avoir procédé aux recrutements nécessaires pour renforcer ses rangs, même s'il n'y est pas parvenu totalement. En effet, alors qu'il devrait compter 29 membres, il se compose aujourd'hui de 11 femmes et de 10 hommes répartis au sein des commissions qui réfléchissent aux questions et enjeux concernant le territoire du Civraisien en Poitou.

Les coordonnateurs et le Comité de Pilotage

Au cours de la période 2022/2023, l'animation de la structure a nécessité une importante mobilisation des deux coordonnateurs (15 réunions) pour redynamiser son fonctionnement. Ils ont également réuni 7 fois les référents des commissions, dans le cadre du Comité de Pilotage, instauré il y a quelques années. Le Comité de Pilotage du Conseil de Développement est l'instance chargée de suivre l'avancée des travaux des commissions, de donner son avis sur l'action des coordonnateurs et de préparer les assemblées plénières.

Les coordonnateurs qui assurent aussi les relations avec la Communauté de Communes, ont assisté en tant qu'observateurs à 14 réunions communautaires. Ils ont également à ce titre rencontré son Président pour notamment discuter du positionnement du Conseil de Développement au sein de l'intercommunalité. Ils ont particulièrement insisté sur le fait que le Conseil de Développement n'avait fait l'objet depuis sa création d'aucune saisine de sa part. Par contre, ils ont eu la satisfaction d'obtenir un temps de parole à la fin des Conseils Communautaires et un espace consacré au CODEV dans le magazine de la Communauté de Communes, dont la mise en œuvre est en cours.

De même, des rencontres régulières avec l'agent de la Communauté de Communes chargé des relations avec le CODEV ont eu lieu (6), qui ont permis de faire le point tant sur le fonctionnement de notre institution et sur ses missions que sur les difficultés opérationnelles auxquelles elle est confrontée.

Les réunions Plénières

Sur les deux années, cinq réunions plénières ont été accueillies par les communes de Valence en Poitou, Gençay, La Chapelle Bâton, Civray et Genouillé. Chaque réunion a été l'occasion de mieux connaître la commune accueillante, ses projets, ses difficultés, ... et surtout, a permis aux différents membres des commissions de se rencontrer.

Les Commissions

Dès le début de l'année 2022, les quatre commissions mises en place par les membres du CODEV se sont mises au travail:

- Environnement : 11 membres
- Développement Economique : 7 membres
- Vie Associative Culture et Sport : 6 membres
- Enfance Jeunesse Lien Social : 12 membres

32 réunions ont eu lieu en deux ans, soit dans le cadre de discussions entre membres, soit pour rencontrer des élus ou des représentants d'associations.

La Commission « Environnement » qui avait publié un travail conséquent sur les circuits courts « Auto saisine n°1 » a décidé de se pencher sur la question de l'eau. Elle travaillera probablement sur le sujet en partenariat avec le Conseil de Développement du Grand Poitiers. Il s'agit dans un premier temps de s'informer (Etudes, Presse, Interventions de spécialistes, ...), d'établir un état des lieux pour ensuite définir le ou les sujets à approfondir et comment les aborder.

La Commission « Développement Economique » qui ne s'est réunie qu'une fois, est en sommeil depuis plusieurs mois, faute de disponibilité de ses membres.

La Commission « Vie Associative, Culture et Sport » a engagé une importante étude sur les associations du territoire et leur financement. De même, un recensement des installations sportives est toujours en cours. Ces travaux devraient conduire à la rédaction de projets d'auto saisine.

La Commission Enfance Jeunesse Lien Social, après avoir rencontré différentes structures et associations œuvrant dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse a proposé au Conseil de Développement de consacrer ses travaux à la petite enfance

qui ont abouti à la rédaction de l'auto saisine n°2 intitulée : « L'attractivité du territoire commence dès la petite enfance ».

Une auto saisine n°3 a également été publiée qui s'intitule : Attractivité et Handicap » pour laquelle certains constats de l'auto saisine n°2 notamment en matière d'information des habitants du territoire sont très proches et mériteraient que le Conseil Communautaire trouve des solutions.

Depuis fin 2023, la commission Enfance Jeunesse Lien Social oriente ses travaux sur les jeunes de 15 à 25 ans avec deux thématiques prédominantes :

- L'accueil et le logement des jeunes,
- L'implication des jeunes dans la vie publique et associative.

L'implication dans la vie territoriale

Outre sa présence aux Conseils Communautaires, le Conseil de Développement est par ailleurs très impliqué dans la vie du territoire. Il a participé à de nombreuses manifestations organisées par la Communauté de Communes, afin d'y donner son avis sur la nécessité d'un accès égalitaire des citoyens aux différents services existants ou à créer sur le territoire et sur la priorité qui doit être donnée à l'information des habitants au moyen d'une meilleure communication.

Il a également participé aux forums des Associations à Gençay et à Charroux afin de mieux faire connaître le CODEV.

Il est membre des comités de pilotage de différents contrats dans les instances suivantes :

- Le Contrat Local de Santé (CLS) du Civraisien en Poitou pour la période 2024-2027,
- Le Groupe d'Action Locale (GAL) du programme inter-fonds européens LEADER Sud/Vienne sur la période 2021-2027, regroupant les Communautés de Communes du Civraisien en Poitou et de Vienne et Gartempe,
- Le Contrat Régional de Développement et de Transitions Sud-Vienne regroupant les deux Communautés de Communes.

Le CODEV a par ailleurs participé à plusieurs ateliers de concertation sur la mise en œuvre du Projet de Territoire initié par la Communauté de Communes et sur la définition stratégique du programme européen LEADER.

Une vision plus large

Enfin, le Conseil de Développement du Civraisien en Poitou a noué des relations avec le Conseil Economique Social et Environnemental de Nouvelle Aquitaine (CESER), les Conseils de Développement de la Région Aquitaine (CRCD) et est adhérent du Conseil National des Conseils de Développement (CNCD) dont les travaux et les publications sont des sources précieuses.

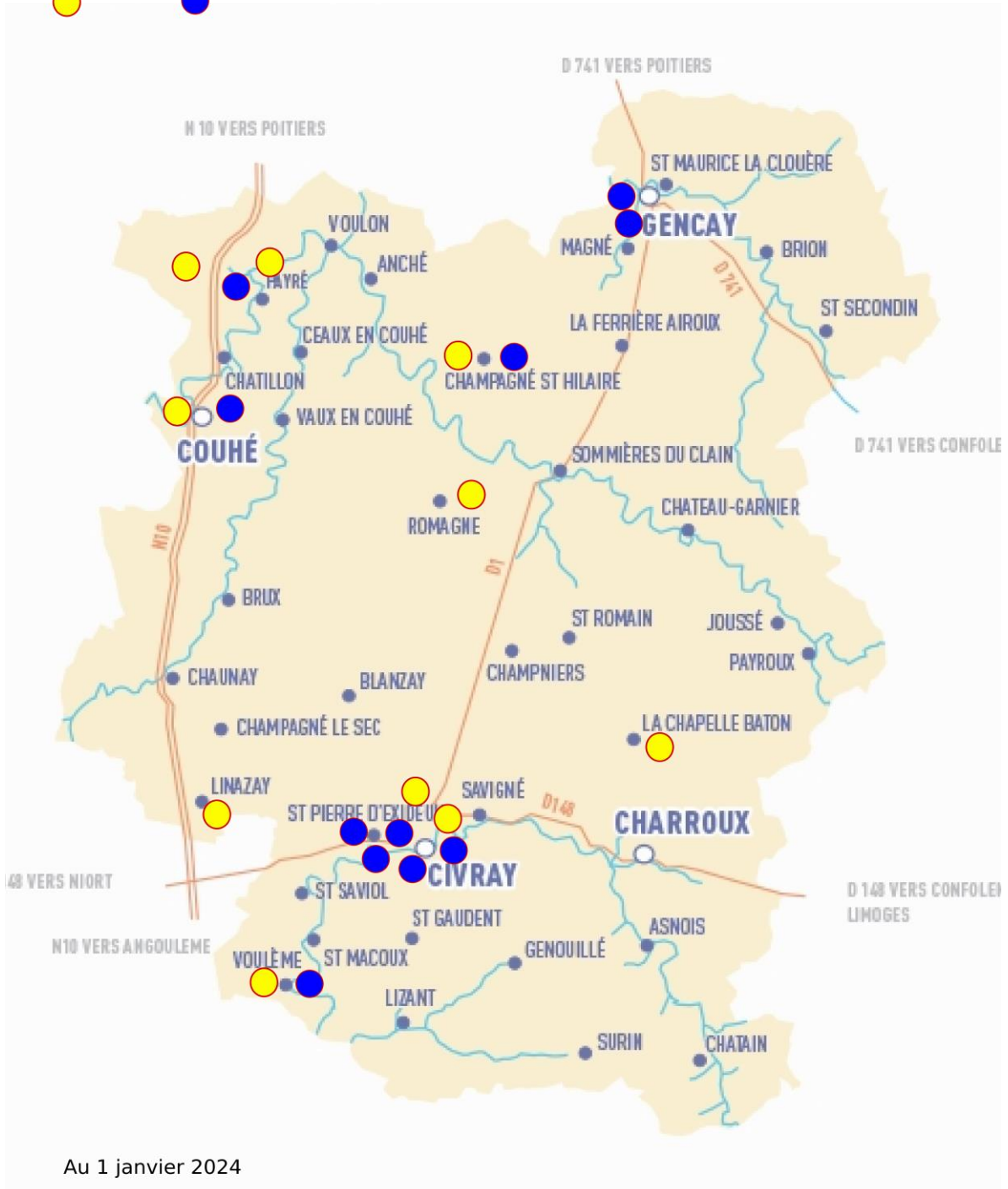
Les membres du CODEV

Comme indiqué au début de ce bilan, le CODEV du Civraisien en Poitou est composé de 21 membres, dont 11 femmes et 10 hommes. Actuellement, 8 places sont donc disponibles pour des citoyens du territoire souhaitant s'engager au sein du Conseil de Développement.

La carte ci-dessous présente la répartition sur notre territoire des actuels membres du CODEV et indique les secteurs où de nouveaux membres seraient particulièrement les bienvenus pour une meilleure répartition géographique :

(voir page suivante)

Hommes Femmes



Au 1 janvier 2024